
N° 96-0663 - Finances et programmation - Compte administratif 1995 - Budget annexe de l'assainissement - Direction des finances et du contrôle de gestion - Service du budget -

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 avril 1996, par lequel monsieur le président :

A. Expose ce qui suit :

Le compte administratif 1995 du budget annexe de l'assainissement que je soumetts à votre approbation a été arrêté le 31 décembre 1995 en investissement, et le 19 janvier 1996 pour la section d'exploitation, compte tenu de la journée complémentaire.

Cet exercice est marqué par un résultat de l'exercice excédentaire élevé à hauteur de 130,777 MF : 69,947 MF en exploitation, 60,830 MF en investissement. A titre de comparaison, l'année 1994 s'était soldée par un excédent limité à 2,090 MF.

En 1995, les recettes se sont maintenues à un niveau comparable à l'année précédente, notamment en raison de "l'effet retard" dans l'encaissement des recettes affectées de l'Agence de l'eau. Les dépenses ont été nettement inférieures, en particulier pour l'investissement.

Après reprise du résultat antérieur, apparaît un excédent de clôture de 80,088 MF qui comble le déficit de la clôture précédente (- 2,249 MF). L'exploitation se clôt à 74,845 MF, l'investissement à 5,244 MF après résorption du déficit antérieur de 55,587 MF.

Compte administratif 1995 - budget annexe de l'assainissement - résultat de clôture (en francs) - tableau n° 1 -

Objet	Investissement	Exploitation	Total
recettes	414 018 175,51	492 202 779,58	906 220 955,09
dépenses	353 187 836,12	422 256 175,81	775 444 011,93
résultat de l'exercice 1995		60 830 339,39	69 946 603,77
résultat antérieur reporté	- 55 586 592,75	53 337 855,98	- 2 248 736,77
dont affecté à l'investissement		- 48 439 808,47	- 48 439 808,47
à déduire du résultat d'exploitation			
résultat de clôture 1995	5 243 746,64	74 844 651,28	80 088 397,92

Les écritures de fin d'exercice font ressortir, en investissement, des recettes restant à recouvrer pour 57 902 901,13 F, des dépenses restant à mandater pour 102 414 348,38 F.

Au cours de l'exercice 1995, ce sont 8 614 mandats et 1 840 titres qui ont été émis sur ce budget. La prévision initiale a été mouvementée par 110 décisions modificatives et 152 virements qui vous ont été soumis au fur et à mesure.

Ce budget annexe est soumis depuis cinq ans à l'instruction comptable M 49 applicable aux services publics industriels et commerciaux. Ceci explique la mise en oeuvre de certaines opérations telles que le rattachement des charges et des produits à l'exercice, l'autofinancement prévisionnel, la pratique des amortissements techniques dont une partie importante existera aussi en M 14. La gestion des crédits se fait pour leurs montants hors taxes, l'option d'assujettissement à la TVA ayant été choisie. Les mouvements afférents à la TVA sont gérés sur un compte à part de madame le trésorier principal de la communauté urbaine de Lyon.

SECTION D'EXPLOITATION

La prévision initiale de 483,354 MF a été portée à 499,198 MF pour les charges et à 494,300 MF pour les produits. Ce sont 422,256 MF qui ont été mandatés (84,59 % de taux de réalisation) contre 443,909 MF en 1994, soit 4,88 % de moins. Les produits ont été recouverts à 99,58 % de leur prévision pour une valeur de 492,203 MF, somme légèrement inférieure par rapport à l'exercice précédent (- 0,57 %). Le niveau élevé des produits et celui plus restreint des charges permet de dégager un résultat positif de 69,947 MF, montant supérieur de 18,851 MF (36,85 %) à l'an passé.

Compte administratif 1995 - budget annexe de l'assainissement - résultat d'exploitation (en francs) - tableau n° 2 -

Objet	Charges	Produits	Résultat
budget primitif 1995	483 353 701,00	483 353 701,00	
prévu 1995	499 197 788,16	494 299 740,65	
réalisé 1995	422 256 175,81	492 202 779,58	
taux de réalisation 1995	84,59 %	99,58 %	
résultat de l'exercice 1995			69 946 603,77
annulations 1995	76 941 612,35	2 096 961,07	

Analyse du compte d'exploitation -

Les soldes intermédiaires de gestion permettent d'affiner l'analyse en résultat d'exploitation, en résultat financier et en résultat exceptionnel.

Le résultat d'exploitation :

Il s'élève, cette année, à 121,383 MF contre 105,859 MF l'an dernier. Ce résultat favorable a été obtenu par le niveau élevé des produits d'exploitation (473,152 MF) alors que les charges étaient contenues à 95,06 % de leur prévision, soit 351,770 MF de dépenses.

Le produit de la redevance d'assainissement s'est élevé à 305,385 MF, soit 98,83 % de la prévision. La valeur de la redevance a été fixée à 4,15 F HT le mètre cube pour les facturations de 1995. Les encaissements subissent un décalage semestriel, le compte administratif constate le dernier semestre 1994 et le premier semestre 1995. Outre les facturations auprès des usagers, sont recensées, ici, les redevances dues au titre des pompages par les constructeurs.

La contribution du budget principal au titre des eaux pluviales a été réalisée pour le montant de la prévision 1995 (110,065 MF). Au vu des résultats 1994, le budget de l'assainissement a remboursé un trop perçu de 2,040 MF (qui apparaît en charges exceptionnelles), ce qui ramène la contribution effective du budget principal à 108,025 MF encaissés en 1995.

Au titre de l'exercice 1995, compte tenu des résultats, ce sont 8,726 MF qui devront être ristournés au budget principal au cours de l'année 1996, en raison de la diminution de la charge nette d'exploitation et de la charge financière.

Les primes d'épuration versées par l'Agence de l'eau s'élèvent à 20,188 MF, dépassant la prévision initiale (14,956 MF) de 5,232 MF en raison des bons résultats techniques obtenus, contrepartie des investissements de rénovation et de maintenance dans les stations.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 351,770 MF, soit 95 % de leur prévision. L'année dernière, elles s'élevaient à 334,671 MF (97 % de réalisation). Elles ont été particulièrement resserrées pour les postes d'entretien et de personnel réalisés respectivement à 92 et 95 %. La dotation aux amortissements est supérieure de 10 MF à celle de l'an dernier.

Le résultat financier (- 60,594 MF) :

Il montre l'effet de la dette sur l'exploitation.

L'annuité de la dette s'est élevée à 100,338 MF, se décomposant en amortissement du capital à long terme auprès des banques et de l'Agence de l'eau (54,690 MF) et en intérêts de la dette à long terme (45,648 MF).

L'encours constaté au 31 décembre 1995 est de 934,7 MF après emprunts nouveaux à long terme et réaménagement de la dette.

Ce sont 104,143 MF d'emprunts nouveaux qui ont été contractés, 68 MF auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes sur 15 ans à taux variable et 36,143 MF auprès de l'Agence de l'eau sur 13 ans au taux de 0,50 %.

La gestion active de la dette a concerné 139 MF. 10 MF ont été remboursés par anticipation dès janvier 1995, 129 MF ont été réaménagés auprès du Crédit local de France (22,435 MF) et de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes (105,163 MF). Ce réaménagement a permis l'introduction d'index supplémentaires permettant de bénéficier de toutes les opportunités de baisse des taux. Ces opérations se sont effectuées hors budget, sans flux de dépenses et de recettes.

L'évolution des taux d'intérêts et des marchés financiers a conduit la communauté urbaine de Lyon à privilégier les taux variables fixés pour un an, dès le premier semestre 1995. Ceci a eu pour conséquence de reporter en 1996, une échéance en capital et intérêts. Ce décalage d'échéance a conduit à réduire le poids de la dette rattaché à 1995 et à provisionner les intérêts courus non échus pour 1996 à hauteur de 13,217 MF.

L'ensemble de ce travail sur la dette a permis que les intérêts effectivement payés diminuent de 24,6 % et que l'annuité soit minorée de 19 % par rapport à 1994.

Le résultat exceptionnel :

Celui-ci comptabilise la reprise des amortissements en investissement, les régularisations en dépenses et en recettes sur exercices antérieurs et le remboursement de la contribution du budget principal aux eaux pluviales, au vu des résultats de 1994.

Compte administratif 1994 - budget annexe de l'assainissement - compte d'exploitation (en francs) - tableau n° 3 -

Libellés	Prévu 1995	Réalisé 1995	Taux de réalisation (%)	Annulations
I - Produits d'exploitation	477 130 849,00	473 152 103,55	99,17	3 978 745,45
branchements	9 800 000,00	9 798 932,36	99,99	1 067,64
redevance de raccordement à l'égout	10 000 000,00	10 002 000,00	100,02	- 2 000,00
- redevance d'assainissement	309 000 000,00	305 384 810,07	98,83	3 615 189,93
- contribution aux eaux pluviales	110 064 849,00	110 064 849,00	100,00	0,00
- produits annexes	11 310 000,00	10 733 413,95	94,90	576 586,05
- prime d'épuration	19 956 000,00	20 188 474,00	101,16	- 232 474,00
- redevance Voies navigables de France	5 700 000,00	5 697 883,49	99,96	2 116,51
- remboursement personnel détaché	1 300 000,00	1 281 740,68	98,60	18 259,32
II - Charges d'exploitation	370 056 958,13	351 769 597,33	95,06	18 287 360,80
- achats et fournitures	19 269 500,00	16 376 774,58	84,99	2 892 725,42

- entretien, assurances, locations	104 717 205,00	96 476 826,66	92,13	8 240 378,34
------------------------------------	----------------	---------------	-------	--------------

- autres services extérieurs hors services bancaires	6 433 500,00	5 184 025,46	80,58	1 249 474,54
- impôts et taxes	7 632 592,00	7 429 453,23	97,34	203 138,77
- personnel	117 520 621,13	112 113 807,18	95,40	5 406 813,95
- participation à charges de structure	5 215 000,00	5 093 910,83	97,68	121 089,17
- dotations aux amortissements	109 268 540,00	109 094 799,39	99,84	173 740,61
résultat d'exploitation (I-II)		121 382 506,22		
III - Produits financiers	2 163 392,00	2 163 392,25	100,00	- 0,25
- produits financiers	663 392,00	663 392,25	100,00	- 0,25
- indemnité capitalisée	1 500 000,00	1 500 000,00	100,00	0,00
IV - Charges financières	66 492 666,00	62 757 399,65	94,38	3 735 266,35
- intérêts	64 980 659,00	61 270 181,02	94,29	3 710 477,98
- services bancaires	1 512 007,00	1 487 218,63	98,36	24 788,37
résultat financier (III-IV)		- 60 594 007,40		
V - Produits exceptionnels	15 005 499,65	16 887 283,78	112,54	- 1 881 784,13
dont reprise sur résultat	11 176 477,67	11 175 877,15	99,99	600,52
VI - Charges exceptionnelles dont remboursement eaux pluviales	8 381 943,69	7 729 178,83	92,21	652 764,86
	2 040 075,82	2 040 075,82	100,00	0,00
résultat exceptionnel (V-VI)		9 158 104,95		
sous-total des charges (II + IV + VI)	444 931 567,82	422 256 175,81	94,90	22 675 392,01
(avant sûreté et autofinancement)				
sûreté budgétaire (VII)	1 307 202,67	0,00	0,00	1 307 202,67
autofinancement (VIII)	52 959 017,67	0,00	0,00	52 959 017,67
total général des produits (I + III + V)	494 299 740,65	492 202 779,58	99,58	2 096 961,07
total général des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	499 197 788,16	422 256 175,81	84,59	76 941 612,35
résultat de l'exercice 1995		69 946 603,77		

SECTION D'INVESTISSEMENT

La clôture 1995, en investissement, affiche un résultat excédentaire de 5,244 MF. Le déficit antérieur reporté de 55,587 MF se trouve résorbé par l'excédent de cette année qui s'élève à 60,830 MF.

La réalisation relativement faible des dépenses, en 1995, rapprochée du fort taux de recouvrement des recettes, explique ce résultat favorable. Les taux de réalisation sont, de façon très ponctuelle, inférieurs à l'année 1994, celle-ci ayant été une année exceptionnellement dotée.

Pour 1996, en raison du déficit des reports de recettes et de dépenses, ce sont 39,268 MF qui devront être affectés à la compensation de ce déséquilibre. En 1995, l'affectation à l'investissement a été de 48,440 MF.

Compte administratif 1995 - budget annexe de l'assainissement - résultats d'investissement (en francs) - tableau n° 4 -

Nature	Dépenses			Recettes		
	Exercice 1994	Exercice 1995	Variation 95/94 (%)	Exercice 1994	Exercice 1995	Variation 95/94 (%)
budget primitif	386 384 040,00	369 215 978,00	- 4,44	386 384 040,00	369 215 978,00	- 4,44
prévision	525 466 697,02	496 057 595,41	- 5,60	532 047 495,04	551 644 188,16	3,68
réalisation	470 520 366,93	353 187 836,12	- 24,94	421 514 572,20	414 018 175,51	- 1,78
taux de réalisation (en %)	89,54	71,20	- 20,49	79,22	75,05	- 5,27
résultat d'exercice	49 005 794,73				60 830 339,39	
résultat reporté	6 580 798,02					
résultat de clôture reports	55 586 592,75				5 243 746,64	
annulations	50 879 353,96	102 414 348,38	101,29	58 026 138,24	57 902 901,13	- 0,21
	4 066 976,13	40 455 410,91	45,04	52 506 784,60	79 723 111,52	51,83

- Analyse des dépenses d'investissement -

353,188 MF ont été investis en 1995 pour une prévision de 496,058 MF, soit un taux de réalisation de 71,20 %. Plus précisément, 240,535 MF ont été consacrés à l'investissement opérationnel, soit plus des 2/3 des dépenses réalisées dans ce budget.

1 - Les investissements opérationnels -

L'année 1995 a vu l'achèvement de deux des grands objectifs définis dans le mandat précédent, à savoir la rénovation de la station d'épuration à Saint Fons et l'émissaire de liaison Ozon-Saint Fons. Par ailleurs, l'émissaire du plateau du Sud-Est verra, en 1997, la première tranche de travaux se terminer. A ces grands travaux se joignent les dépenses de maintenance, celles du programme général de travaux sur stations et réseaux, de branchements, d'écoulement des eaux pluviales (galeries et ruisseaux, bassins) et les travaux dans les opérations d'urbanisme.

Les grands équipements :

- la station d'épuration à Saint Fons :

La plus importante de nos stations, implantée à Saint Fons, a été rénovée afin d'en améliorer les performances techniques et d'en réduire les nuisances olfactives. Entrepris en octobre 1992, les travaux se sont étalés sur trois ans, dans le cadre d'un contrat de marché d'entreprise de travaux publics. L'exploitation de la station, durant les travaux, n'a été interrompue que pendant un mois.

Depuis le début de l'opération, ce sont 198,055 MF qui ont été consacrés aux travaux de rénovation, par la Communauté urbaine, sur un montant prévisionnel de 215 MF. Le titulaire du METP, chargé de l'exploitation, a fait l'avance de 90 MF que la Communauté s'est engagée à lui rembourser en 17 ans à partir de 1996. Compte tenu des retards de chantier en 1995, la dernière échéance de 16 MF sera ordonnancée en 1996 sur les crédits de reports.

Depuis le début de ces travaux, nous avons reçu de l'Agence de l'eau 85,73 MF de subventions et 46,64 MF d'aides, soit 132,37 MF de recettes affectées. Actuellement, la charge nette de la rénovation s'élève pour la Communauté à 65,685 MF à laquelle se rajoute l'avance de 90 MF du délégataire.

- l'émissaire de liaison Ozon-Saint Fons :

Les effluents collectés en partie sur le territoire sud de la Communauté urbaine et en partie hors de la Communauté, sont conduits à la station de Saint Fons par un émissaire de liaison dont la construction vient de se terminer. Ce sont plus de 7 kilomètres d'égouts circulaires qui ont été construits avec 81 cheminées de visite et d'aération, 9 chambres de dessablement et une station de relèvement. Au total, depuis 1990, 81,294 MF ont été mandatés, financés en partie par le syndicat intercommunal de la vallée de l'Ozon (10,3 MF) et l'Agence de l'eau avec 11,250 MF de subventions et 21 MF d'aides remboursables. La charge nette s'élève à 38,744 MF pour la Communauté urbaine.

- l'émissaire du plateau du Sud-Est :

La nécessité d'améliorer la collecte des eaux usées et de surface des communes sud de la Communauté urbaine et de les diriger vers la station d'épuration à Saint Fons a amené à réaliser cet ouvrage important. Ce sont les travaux de la première tranche de cet émissaire qui sont en cours de réalisation. Ils se termineront en 1997. L'ouvrage actuel s'étire sur 9,3 kilomètres de Vénissieux à Saint Priest. Il est réalisé pour partie en souterrain, par tunnelier sur 5,3 kilomètres, pour le reste en tranchée ouverte sur 3,3 kilomètres. Le coût prévisionnel a été évalué à 310 MF hors taxes. Depuis le début des travaux, en 1991, ce sont 188,542 MF qui ont été dépensés. De l'Agence de l'eau nous avons reçu au total 35 MF, soit 11,250 MF au titre des subventions et 23,750 MF au titre des aides remboursables. Ceci ramène la charge nette à 153,542 MF.

- les travaux de maintenance :

Les travaux de maintenance pour les bâtiments, les véhicules et l'informatique s'élèvent à 35,675 MF sur une prévision totale de 44,846 MF (79,55 % de réalisation). L'aménagement et l'acquisition du centre Liberté-Péri (CLIP) représentent une dépense de 24,247 MF pour cet exercice. Le budget des eaux a participé aux frais à hauteur de 8,781 MF ce qui ramène la charge nette à 15,466 MF pour le budget de l'assainissement.

Le renouvellement du parc automobile, sa maintenance et l'aménagement des véhicules lourds représentent 1,779 MF de dépenses (46,44 % de la prévision).

Quant aux dépenses d'informatique, elles s'élèvent à 5,978 MF (HT) afin d'assurer la mise en réseau des applications, les prestations de maintenance et l'utilisation du système urbain de références.

- le programme de travaux :

Le programme de développement des réseaux non individualisés a été réalisé à 59,04 % de sa prévision (33,952 MF). Le programme 1994 a été achevé. Celui de 1995 a été réalisé à plus de 50 %. A titre d'exemple on peut signaler les travaux chemin de la Vernique à Ecully (2,324 MF), rue Ambroise Paré à Saint Priest (1,155 MF), rue Pierre Delore à Lyon 8° (1,488 MF).

Pour les stations, ce sont 13,571 MF qui ont été mandatés dans le cadre du programme général. La station à Pierre Bénite, à elle seule, a mobilisé 5 MF, soit 37 % des réalisations totales. Cependant, des difficultés dans les procédures de passation des marchés n'ont pas permis d'en-gager, en 1995, les crédits nécessaires à l'installation d'un dépoussiéreur électrostatique, d'une unité de lavage de sables et à la restructuration du dessablage. Ces dépenses (9 MF) ont dû être reportées sur 1996.

Le traitement des écoulements d'eaux pluviales (galeries, ruisseaux) est financé par le budget général, au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Cette année, 15,530 MF ont été dépensés à ce titre et 13,794 MF ont été remboursés par le budget principal.

Les crédits affectés aux réseaux des opérations d'urbanisme, dans le cadre d'aménagement urbain ou de développement social, sont consommés au rythme de l'avancement d'opérations. Ce sont 10,871 MF qui ont été réalisés, soit 75 % de la prévision.

2 - Les autres dépenses d'investissement -

Les autres investissements, hors opérations, ont permis d'intégrer dans le bilan des réseaux transférés des communes et des travaux faits à la demande de propriétaires privés. Ces mouvements représentent, en dépenses et en recettes, 43,334 MF.

L'amortissement de la dette s'élève à 58,143 MF.

La charge de l'amortissement des subventions reçues s'élève à 11,176 MF.

Compte administratif 1995 - budget annexe de l'assainissement - dépenses d'investissement (en francs) -
tableau n° 5 -

Dépenses	Prévu 1995	Réalisé 1995	Taux de réalisation (%)	Reports 95/96	Annulations
maintenance	44 845 597,64	35 675 352,29	79,55	7 986 551,73	1 183 693,62
stations non individualisées	28 859 639,80	13 570 773,79	47,02	12 400 851,46	2 888 014,55
stations individualisées	23 097 546,31	3 290 803,21	14,25	19 806 743,10	0,00
- station à Saint Fons	19 687 074,96	2 065 097,06	10,49	17 621 977,90	0,00
- station à Pierre Bénite	500 000,00	67 200,00	13,44	432 800,00	0,00
- station à Jonage	900 000,00	227 990,00	25,33	672 010,00	0,00
- station à Couzon au Mont d'Or	200 000,00	120 044,80	60,02	79 955,20	0,00
- station de relèvement à Neuville sur Saône	810 471,35	810 471,35	100,00	0,00	0,00
- station à Neuville sur Saône	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00
réseaux non individualisés	57 507 523,17	33 952 376,11	59,04	23 433 581,94	121 565,12
réseaux individualisés	113 752 672,06	100 618 452,71	88,45	12 134 219,35	1 000 000,00
- collecteur Plaine de l'Est	973 978,92	973 978,92	100,00	0,00	0,00
- collecteur Point du Jour	7 000 000,00	2 031 588,97	29,02	4 968 411,03	0,00
- émissaire de liaison Ozon à Saint Fons	21 866 244,29	19 870 720,99	90,87	995 523,30	1 000 000,00
- collecteur de Ratapon à Décines Charpieu	1 800 000,00	0,00	0,00	1 800 000,00	0,00
- émissaire du plateau Sud-Est	70 372 431,98	68 093 359,42	96,76	2 279 072,56	0,00
- collecteur route de Genas	11 740 016,87	9 648 804,41	82,19	2 091 212,46	0,00
branchements	29 084 007,95	27 026 753,30	92,93	2 057 175,95	78,70
ruisseaux	17 909 654,55	10 109 267,69	56,45	7 536 730,53	263 656,33
galeries	6 444 393,28	5 420 393,74	84,11	1 023 999,54	0,00
réseaux opérations urbanisme	14 506 526,94	10 870 507,08	74,94	3 636 019,86	0,00
total des opérations	336 007 561,70	240 534 679,92	71,59	90 015 873,46	5 457 008,32
intégration de réseaux	40 676 177,02	40 676 177,02	100,00	0,00	0,00
voies privées	3 105 669,10	2 658 141,65	85,59	0,00	447 527,45
dette	94 045 436,00	58 142 960,38	61,82	12 398 474,92	23 509 000,70
- indemnité capitalisée	1 500 000,00	1 500 000,00	100,00	0,00	0,00
- amortissement du capital de la dette	90 293 568,00	54 466 574,09	60,32	12 398 474,92	23 428 518,99
- intérêts courus non échus	2 256 868,00	2 176 386,29	96,43	0,00	80 481,71
amortissements	11 176 477,67	11 175 877,15	99,99	0,00	600,52
sûreté budgétaire	11 041 273,92	0,00	0,00	0,00	11 041 273,92
total autres investissements	160 050 033,71	112 653 156,20	70,39	12 398 474,92	34 998 402,59
total général des dépenses	496 057 595,41	353 187 836,12	71,20	102 414 348,38	40 455 410,91

II - Le financement des investissements -

Les recettes recouvrées en 1995 s'élèvent à 414,018 MF. Leur réalisation atteint 75,05 %, taux légèrement inférieur à celui de 1994.

Le financement des investissements est assuré par :

- l'autofinancement issu de la section d'exploitation qui a deux origines : les amortissements pour 110,57 MF et l'affectation partielle du résultat de l'exploitation de 1994 pour 48,440 MF. Au total, ce sont 159,01 MF qui ont été autofinancés sur 414,018 MF de recettes, soit 38,40 % des recettes,

- les recettes provenant de l'Agence de l'eau : 86,574 MF ont été reçus, soit à titre de subventions (49,188 MF), soit d'aides remboursables (37,386 MF). A elles seules, elles assurent 71 % des recettes affectées (121,633 MF). L'Agence de l'eau a versé 47,124 MF pour la station d'épuration à Saint Fons, 11,490 MF pour l'émissaire de liaison Ozon-Saint Fons et 16,6 MF pour l'émissaire du plateau Sud-Est,

- le budget principal finance les investissements pour l'écoulement des eaux pluviales à hauteur de 13,794 MF. Les travaux pour les opérations d'urbanisme ont été financés à hauteur de 12,484 MF,

- l'Etat a attribué, au titre de la dotation globale d'équipement, 8,904 MF au titre du solde de l'exercice 1994 et des deux premiers trimestres 1995,

- l'emprunt prévu de 68 MF a été réalisé en totalité.

Compte administratif 1995 - budget annexe de l'assainissement - recettes d'investissement (en francs) - tableau n° 6 -

Recettes	Prévu 1995	Réalisé 1995	Taux de réalisation (%)	Reports 95/96	Annulations
maintenance	9 624 340,00	8 781 340,00	91,24	763 000,00	80 000,00
stations non individualisées	14 600 700,00	3 861 300,00	26,45	10 739 400,00	0,00
stations individualisées	56 312 400,00	47 234 200,00	83,88	9 078 200,00	0,00
- station à Saint Fons	56 202 400,00	47 124 200,00	83,85	9 078 200,00	0,00
- station à Pierre Bénite	110 000,00	110 000,00	100,00	0,00	0,00
réseaux non individualisés	15 508 524,40	6 983 724,40	45,03	6 859 900,00	1 664 900,00
réseaux individualisés	42 775 473,96	28 494 990,00	66,62	12 280 483,96	2 000 000,00
- collecteur de l'Yzeron	46 290,00	46 290,00	100,00	0,00	0,00
- collecteur plaine de l'Est	1 496 000,00	358 700,00	23,98	137 300,00	1 000 000,00
- émissaire de liaison Ozon à Saint Fons	14 240 000,00	11 490 000,00	80,69	2 750 000,00	0,00
- collecteur de Ratapon à Décines Charpieu	140 000,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00
- émissaire du plateau sud-est	23 353 183,96	16 600 000,00	71,08	6 753 183,96	0,00
- collecteur route de Genas	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
ruisseaux	18 239 314,35	9 162 808,55	50,24	9 076 505,80	0,00
galeries	7 015 599,94	4 631 024,58	66,01	2 384 575,36	0,00
réseaux opérations urbanisme	17 911 498,25	12 483 692,09	69,70	5 354 694,01	73 112,15
total des opérations	181 987 850,90	121 633 079,62	66,84	56 536 759,13	3 818 012,15
intégrations de réseaux	40 676 177,02	40 676 177,02	100,00	0,00	0,00

branchements	2 890 169,10	2 578 032,01	89,20	0,00	312 137,09
--------------	--------------	--------------	-------	------	------------

emprunt	103 652 625,00	81 217 421,00	78,36	0,00	22 435 204,00
- programme d'emprunt 1995	68 000 000,00	68 000 000,00	100,00	0,00	0,00
- intérêts courus non échus	13 217 421,00	13 217 421,00	100,00	0,00	0,00
- remboursements anticipés	22 435 204,00	0,00	0,00	0,00	22 435 204,00
dotation globale d'équipement	10 270 000,00	8 903 858,00	86,70	1 366 142,00	0,00
autofinancement	52 959 017,67	0,00	0,00	0,00	52 959 017,67
affectation à investissement	48 439 808,47	48 439 808,47	100,00	0,00	0,00
amortissement	110 768 540,00	110 569 799,39	99,82	0,00	198 740,61
- indemnité capitalisée	3 776 931,00	3 751 931,00	99,34	0,00	25 000,00
- amortissements	106 991 609,00	106 817 868,39	99,84	0,00	173 740,61
total autres investissements	369 656 337,26	292 385 095,89	79,10	1 366 142,00	75 905 099,37
total général des recettes	551 644 188,16	414 018 175,51	75,05	57 909 901,13	79 723 111,52

B - Propose de donner acte de la présentation du compte administratif 1995 du budget annexe de l'assainissement, de constater les identités de valeur avec les indications du compte de gestion pour le report à nouveau, le résultat d'exploitation de l'exercice et le fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie ainsi que pour les crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, de reconnaître la sincérité des restes à réaliser et d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Vu le présent dossier ;

Oùï l'avis de sa commission finances et programmation ;

DELIBERE

1° - Donne acte de la présentation du compte administratif 1995 du budget annexe de l'assainissement.

2° - Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion pour le report à nouveau, le résultat d'ex ploitation de l'exercice et le fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie ainsi que pour les crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° - Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4° - Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,